

# **COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **SEANCE DU 07 JANVIER 2019**

En début de séance, Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal et remercie chacun pour son engagement.

### **URBANISME**

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### **THONON AGGLOMERATION :**

Dans la continuité de la définition de l'intérêt communautaire Action Sociale, le conseil municipal valide les conventions à adopter avec Thonon Agglomération concernant le réseau d'assistantes maternelles et le réseau des bibliothèques.

Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées : Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans le cadre du CLECT, la somme de 511.88 € sera versée à la commune en raison de la restitution du soutien aux associations sportives de ski. La somme de 2 155,76 € sera également reversée à la commune dans le cadre de la participation au RAM.

### **SIAC :**

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes et la gestion du Syndicat Intercommunal du Chablais pour les exercices 2011 à 2017.

### **DESAFFECTATION DES CHEMINS RURAUX :**

Suite à l'enquête publique relative à la désaffectation de chemins ruraux qui a eu lieu du 21 novembre 2018 au 05 décembre 2018, le Conseil Municipal approuve le projet tel qu'il a été proposé.

### **PROJET D'EXTENSION DE CARRIERE :**

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'extension de la carrière exploitée par Les Carrières Chablaisiennes, le Conseil Municipal a émis son avis après délibération.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Travaux sur chemins forestiers** : des renvois d'eau ont été réalisés sur l'ensemble des chemins forestiers par les employés du SIVOM Armoy/Le Lyaud et une entreprise ;

**Mobilier extérieur** : les nouveaux panneaux électoraux et vitrines d'affichage ont été posés ;

**Toilettes publiques** : suite à des dégradations, les toilettes publiques seront fermées pendant l'hiver et des mesures seront prises pour éviter les actes de malveillance ;

**Mouvement des Gilets Jaunes** : depuis le 18 décembre 2018, un registre a été mis à disposition en mairie pour les observations éventuelles de la population ;

**Marché** : le marché du samedi matin n'aura pas lieu durant le mois de janvier 2019 ;

**Vœux 2019** : la soirée des vœux aura lieu le 13 janvier 2019 à 18 h 30, salle de réception de la mairie.